

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 72 (1975)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 7. Considérations finales

Grâce au nombre de colonies gardées en Suisse, la pollinisation des fleurs dans notre arboriculture et des cultures du colza est encore assurée. Bien que ces colonies se concentrent dans certaines régions du pays, on peut néanmoins affirmer que la répartition sur l'ensemble du pays est généralement favorable. Les récoltes indigènes étant sujettes à de fortes fluctuations et le miel se conservant dans de bonnes conditions pendant un an ou deux ans, leur écoulement ne pose pas de problème en Suisse. Pour que le prix du miel continue à couvrir en quelque sorte les frais de production, il importe d'offrir aux consommateurs un miel de qualité irréprochable, dans des récipients conformes aux usances du marché. Les apiculteurs devraient comprendre l'utilité des contrôles du miel.

Le maintien de l'apiculture en Suisse ne dépend certainement pas uniquement des frais ou du système de ruches. L'encouragement de la relève est un problème à ne pas négliger. La question est donc de gagner des personnes à la cause de l'apiculture et de créer de bonnes possibilités de formation. Si l'on réussit à enthousiasmer davantage de jeunes gens pour cette branche, on n'aura rien à craindre pour l'avenir.



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

---

Décembre 1975

Dans quelques semaines le dernier feuillet du calendrier sera tombé. C'est sans regret que les apiculteurs verront se terminer cette année qui est à marquer d'une pierre noire. C'est au compte **pertes** que sera porté dans le bilan la récolte de cette année. C'est pourtant avec beaucoup d'enthousiasme et une forte dose de bonne volonté que nous avons mis le pied dans cette nouvelle année. Le printemps, qui semblait être précoce, a cependant retardé son entrée. Et quand finalement il fut bien en place il y eut tout de même des retours du froid jusqu'au mois de juin qui anéantit tout espoir de récolte. Heureusement toutes ces déconvenues appartiennent au passé. Malgré nos déboires et la saison déficitaire nous pouvons mettre à l'actif les beaux moments passés auprès

de nos abeilles. Cela suffit à nous faire persévérer dans ce passe-temps souvent ingrat, mais combien passionnant. Et nous nous réjouissons déjà du retour des beaux jours. Nous pourrions à nouveau observer le va-et-vient de ce petit monde ailé.

Le magnifique automne vous a permis d'effectuer facilement les derniers travaux et aménagements du rucher. Décembre est à la porte avec son cortège de froid, de neige et de gel. C'est un mois peu attrayant qui cependant nous apporte la joie des fêtes de fin d'année.

Vos travaux pratiques étant terminés, vous profiterez de ces mois d'hiver et de grisaille pour élargir vos connaissances théoriques. La lecture de tout ce qui a trait à l'apiculture vous permettra de parfaire votre métier d'apiculteur. Mettez aussi à profit les longues soirées d'hiver pour relire et mettre de l'ordre dans les notes que vous avez prises au cours de l'été.

C'est la saison de repos complet au rucher. Profitez-en pour vous occuper de votre matériel. Vos cadres seront nettoyés, et les vieilles cires seront envoyées à la fonte. Il est préférable de travailler avec du matériel bien entretenu, le rendement sera meilleur même s'il n'y a pas de récolte. Par rendement s'entend aussi le développement des colonies. Une colonie se développera toujours mieux sur des cadres pourvus de cires ne présentant pas des signes de vieillesse. Avoir du matériel en suffisance facilitera grandement votre travail en période d'intense activité.

Si, au cours de l'hiver qui est la porte, les chutes de neige devaient être abondantes, n'ayez aucune crainte, votre rucher peut très bien rester pendant plusieurs semaines sous ce duvet. La neige étant perméable à l'air, vos abeilles ne risquent pas d'étouffer. Lors de la fonte de la neige il vous faudra veiller à ce que les trous de vol ne soient pas obstrués par de la glace ou des abeilles mortes.

Et pour conclure je vous donnerai quelques conseils concernant l'emplacement d'un rucher. Conseils que j'ai recueillis dans un livre qui a été édité en 1816 et qui a pour titre « Le Conservateur des Abeilles », écrit par Jonas de Géliou, ancien pasteur de Lignières, canton de Neuchâtel.

### **Emplacement d'un rucher ou banc d'abeilles**

Le choix d'un bon emplacement est de la plus grande importance. Un rucher mal situé ne prospère point, quelques soins qu'on lui donne, et avec quelque intelligence que l'on gouverne les abeilles.

1. Il faut, avant tout, les mettre à l'abri des vents. C'est le premier précepte de Virgile. Il faut pour cela que le vent soit arrêté ou détourné de loin, soit par des maisons, soit par de grands arbres. Un mur, quelque élevé qu'il soit, une cloison, une simple

haie, ne suffisent pas. La raison en est évidente. Les abeilles qui vont en campagne, s'arrêtent de préférence dans des lieux où l'air est tranquille, près des buissons, le long des haies dans de petits vallons et des enfoncements, où elles trouvent du miel en beaucoup plus grande abondance que dans des lieux battus des vents. Elles se fatiguent en voltigeant de fleur en fleur, elles se fatiguent encore en revenant à leur demeure après avoir complété leur chargement. D'un vol rapide elles franchissent les grands espaces souvent par vent contraire. Mais en approchant de leur ruche elles ralentissent leur vol, et s'avancent en tournoyant pour bien la reconnaître. La méprise serait funeste et leur coûterait la vie. Si dans ce moment elles rencontrent un courant d'air, ou un vent tourbillonnant qui les écartent et qui les repoussent au loin, elles sont forcées de tourner de nouveau pour reconnaître leur demeure. Après avoir lutté longtemps les plus vigoureuses arrivent, les autres tombent sans pouvoir se relever, surtout si l'air est frais et si le ciel est couvert de nuages. Cela n'arrive pas dans un air tranquille.

2. Une seconde condition d'un bon emplacement, c'est la proximité d'une fontaine, ou mieux encore d'un petit ruisseau, où les abeilles puissent boire aisément. L'eau leur est absolument nécessaire. Il en entre au moins autant que de miel dans la composition de bouillie dont elles nourrissent leurs couvains lorsqu'ils sont dans l'état de vers. Ces étamines de fleurs qu'elles apportent à leurs cuisses et que dans ces derniers temps on a nommé pollen et molhivide sont aussi une partie très essentielle de cette bouillie. Le voisinage des grandes eaux est fort nuisible aux abeilles, parce qu'elles s'y noient en voulant y boire. J'en ai vu des centaines qui avaient perdu la vie dans l'usine d'une forge.

Si l'on n'a pas à proximité l'écoulement d'une fontaine ou un petit ruisseau qui ne tarisse pas, on doit y suppléer par des auges de bois ou de pierre qu'on remplit de mousse pour empêcher que les abeilles ne s'y noient. Les ouvrières viennent en foule surtout au printemps s'y abreuver sans danger, en suçant la mousse humectée.

3. On croit généralement qu'un rucher n'est pas bien situé s'il n'est pas au grand soleil, l'emplacement le plus chaud passant pour le meilleur. C'est une erreur. Les abeilles se plaisent à l'ombre lorsqu'elles ne travaillent point. Elles n'aiment le soleil que pendant leur travail, quand elles sont en pleine campagne. Il les anime et les soutient alors. Combien de fois n'a-t-on pas vu la canicule couler le miel et tomber les rayons des ruches exposées à la vive action du soleil ! Il ne faut quelquefois qu'une heure pour détruire un banc tout entier.

Si le toit du banc n'avance pas assez pour garantir les ruches

des coups de soleil pendant les moments les plus chauds de la journée, je conseille de les couvrir avec des petites planches, des nattes ou de quelque autre manière.

Chers débutants, vous pouvez constater qu'il y a 150 ans les conseils que l'on donnait quant à l'emplacement d'un rucher étaient les mêmes que ceux que l'on vous donne aujourd'hui.

Je termine en formant pour l'an nouveau mes meilleurs vœux de santé et de réussite dans la conduite de votre rucher. A l'année prochaine en espérant que l'on entendra à nouveau ronfler l'extracteur, et que l'on verra se remplir quelques bidons.

Frinvillier, le 15 novembre 1975

*Georges Huguenin.*

### SOUSCRIPTION OUVERTE EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976

<b>Total au 31 octobre 1975 . . . . .</b>	<b>Fr. 3663.15</b>
Auguste Chèvre, 2801 Metemberg . . . . .	Fr. 20.—
Paul Cavin, 25, rue Bournes, 69004 Lyon . . . . .	Fr. 200.—
Jean Peréat, 1246 Corsier (GE) . . . . .	Fr. 30.—
Philippe Laperrousaz, 1248 Hermance . . . . .	Fr. 50.—
S. Rouvinez, 1950 Sion . . . . .	Fr. 100.—
Cl. Maillard, rue du Lac 136, 1815 Clarens . . . . .	Fr. 10.—
Rod. Wegmüller, Lullier, Jusey . . . . .	Fr. 20.—
Imprimerie Hasler-Wyss, 1566 Saint-Aubin . . . . .	Fr. 100.—
R. Paumier, 2906 Chevenez . . . . .	Fr. 10.—
Georges Matthey, Pillichody 3, 2400 Le Locle . . . . .	Fr. 50.—
M. F. K., 1820 Veytaux . . . . .	Fr. 50.—
Eug. Gafner, 2065 Savagnier . . . . .	Fr. 10.—
Marcel Oguey, 1863 Le Sépey . . . . .	Fr. 20.—
Marcel Pittet, 1672 Oron-la-Ville . . . . .	Fr. 100.—
Louis Gillioz, 1961 Brignon/Nendaz . . . . .	Fr. 50.—
<b>Total au 30 novembre 1975 . . . . .</b>	<b>Fr. 4483.15</b>

Ce n'est pas être honnête que de ne pas savoir être reconnaissant envers ceux qui veulent notre bien !

Merci aux donateurs.

**Compte de chèques postaux : SAR 10 - 1480 Payerne.**

Fabrique jurassienne de ruches en épicéa du Haut-Jura

**DELOULE ET FILS**  
**39130 Clairvaux-les-Lacs (France)**

vous propose les articles suivants :

Ruches (assemblage à tenons soigneusement fini)

Dadant Blatt 10 cadres : 120 FF — 12 cadres : 132 FF

Dadant Type 125 FF

Langstroth 2 corps 126 FF

Nourrisseur couvre-caches contenance 8 litres pour ruche

10 cadres : 19 FF 12 cadres : 21 FF

Grille à reine très précise à 4 mm <sup>2</sup>/<sub>10</sub>, soudure électrique, indéformable au nettoyage :

Dadant 10 cadres ou Langstroth : 15 FF Dadant 12 cadres 16,20 FF

Reine caucasienne, disponible dès le début mai à fin septembre : 40 FF

Prix en francs français et pris à Clairvaux.

Tarif général sur demande.

## CONVOCAATION

### SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

Les membres de notre section sont convoqués à l'assemblée générale d'automne qui aura lieu dimanche 14 décembre 1975, à 14 heures, au Restaurant de l'Inter, à Porrentruy (salle du rez-de-chaussée). Le comité vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture et bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée de printemps
3. Rapport du président
4. **Saison apicole 1975**
  - a) récolte
  - b) état sanitaire du rucher ajoulot
  - c) cours de vulgarisation
  - d) cours d'élevage
  - e) sortie annuelle
  - f) boîtes à miel
5. Divers et imprévus.

Nous rappelons aux sociétaires qu'ils peuvent payer la cotisation 1976 (Fr. 20.—) lors de l'assemblée ou par bulletin de versement au CCP 25 - 2262, jusqu'au 31 décembre 1975. Passé ce délai, les cotisations seront encaissées aux frais du membre.

Le comité compte sur une forte participation à cette assemblée d'automne. Toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à l'apiculture seront les bienvenues.

*Le comité.*